

Autorisation de droit à l'image

L'école de musique est amenée à utiliser des photos ou vidéos des élèves dans les publications de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes (journaux communautaires, site web réseaux sociaux) et de ses partenaires (ASSEM17). Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité mais de photos ou vidéos montrant les élèves en activité.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les images ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille. La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des responsables légaux pour cette utilisation. Aussi, nous vous invitons à compléter la présente autorisation.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom et prénom. Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter l'élève lors des captations et prises de vues, soit de masquer son visage.

Je soussigné :

responsable légal de :

autorise / n'autorise pas (barrer la mention inutile)

la Communauté de Communes à utiliser des photos ou vidéos de moi, notre fille ou notre fils prises dans le cadre des activités de l'école de musique.

Le à

Signature

.....



École de musique intercommunale du Bassin de Marennes

Fiche d'inscription
Année scolaire 2021-2022



Élève

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Nom et Prénom représentant légal (élèves mineurs) :

.....

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Courriel :

En donnant mon adresse courriel, j'accepte de recevoir des informations importantes sur le fonctionnement de l'école de musique (absence d'un professeur, organisation d'un concert, etc.)

Instruments

Accordéon diatonique Batterie Clarinette

Cor d'harmonie Flûte traversière Guitare classique

Percussions Piano Saxophone Trompette

Tuba Violon Violon alto

Autre :

Selon l'instrument choisi et l'approche des professeurs, les séances de formation musicale pourront être dispensées soit sur des temps spécifiquement dédiés, soit pendant les heures des cours d'instruments. Renseignez-vous auprès de Jérôme Dameron.

Pratiques collectives

Accompagnement par le professeur de piano Atelier jazz

Atelier rock & musiques actuelles Ensemble d'accordéons

Ensemble de violons No N'M orchestra (musiques de rue)

Orchestre d'harmonie

Autre :

Cotisation

Tarifs annuels

- Droit d'inscription : 30 € - Classe probatoire : 240 €

- Instrument + formation musicale + pratique collective : 450 €

- Pratique collective seule : 130 €

Coût total annuel (à compléter par l'école de musique) :

L'inscription engage l'élève pour une année scolaire entière. La cotisation est annuelle mais payable au trimestre auprès du Trésor Public dès réception du titre de paiement qui vous sera adressé par courrier.

En cas d'abandon en cours d'année, l'élève ou son représentant légal s'engage à régler la totalité des 3 trimestres, sauf cas de force majeure justifié par écrit.

L'école de musique est responsable des élèves mineurs uniquement durant les heures de cours.

L'élève ou son représentant légal déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école de musique et s'engage à en respecter toutes les modalités.

Date

Signature

Le

à

.....

**Document à remettre à l'attention Jérôme Dameron
par courriel à ecoledemusique@bassin-de-mareennes.com
ou au 84 rue Clémenceau 17320 Marenes-Hiers-Brouage**

Depuis le 1er septembre 2021, l'école de musique est un service assuré par la Communauté de Communes du Bassin de Marenes. Les cours ont lieu à Marenes au 84 rue Georges Clémenceau et les ateliers de pratiques collectives ont généralement lieu salle Eric Charron, 41 avenue de Lattre de Tassigny. Ces locaux sont gracieusement mis à disposition par la Ville de Marenes-Hiers-Brouage. L'école reçoit un soutien du Conseil Départemental de la Charente Maritime et de l'association des sociétés et écoles de musique de la Charente Maritime (ASSEM17).

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la CdC du Bassin de Marenes pour les besoins du fonctionnement de l'école de musique. Les données sont conservées pendant l'année scolaire concernée. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la CdC du Bassin de Marenes : 10 rue du Maréchal Foch, 17320 Marenes-Hiers-Brouage, 05 46 85 98 41, ecoledemusique@bassin-de-mareennes.com.